https://paroisse-millau-grands-causses.fr/spip.php?article2485

Edito

- Vie de la Paroisse - Doyenné -

Date de mise en ligne : vendredi 21 octobre 2022

Copyright © Doyenné du Pays millavois - Tous droits réservés

Nouvelle campagne de dons

On se dit parfois que l’Eglise est riche.
• « Mais si, mais non ! »

En fait, on ne sait pas vraiment… « Du coup on donne aux œuvres, c’est déjà ça. Et puis pour la paroisse, je donne à la quête du dimanche. Cela doit suffire, non ? »

Qu’en est-il vraiment ? La réalité est que notre paroisse aujourd’hui n’a plus les moyens qu’elle avait auparavant. Le décès de nombreux catholiques qui étaient donateurs ont fait chuter les ressources de la paroisse. Nous avons besoin de votre mobilisation !

Vous connaissez les postes de dépenses d’une paroisse : pastorale, liturgie, catéchèse, chauffage… mais la conjoncture sur les prix de l’énergie nous fragilise encore davantage cette année (c’est comme à la maison, mais en plus gros). En ce sens, il est important de ne pas priver votre paroisse – votre deuxième maison â€” de votre soutien financier.

L’essentiel, c’est que tout le monde participe. Au-delà de la somme que vous donnez, c’est une façon de marquer votre soutien à votre paroisse et à vos prêtres.

Merci d’être à nos côtés pour faire vivre la paroisse Saint Jean XXIII.

Les bulletins de dons sont à votre disposition au fond des églises ou à la maison paroissiale. Vous pouvez dans tous les cas établir un chèque à l’ordre de la paroisse, ou à l’ordre de l’Association diocésaine si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal.

Père Christophe

Imprimer le bulletin de dons :

Copyright © Doyenné du Pays millavois